



unicef 
pour chaque enfant

LA NUTRITION, POUR CHAQUE ENFANT

Stratégie de l'UNICEF pour la nutrition 2020–2030

Synthèse



À qui la Stratégie de l'UNICEF pour la nutrition 2020-2030 s'adresse-t-elle principalement ?

La Stratégie s'adresse avant tout au personnel de l'UNICEF, notamment aux équipes de programmes œuvrant en faveur de la nutrition maternelle et infantile dans des contextes de développement ou de crise humanitaire. Elle est également destinée au personnel de l'UNICEF intervenant dans le cadre de programmes liés à la nutrition (santé, eau et assainissement, éducation, protection et politiques sociales, notamment) ainsi qu'à la direction de l'UNICEF qui défend la cause de l'organisation aux niveaux national, régional et mondial afin de faire du droit à la nutrition une réalité, et ce, pour chaque enfant.

Chaque enfant a droit à la nutrition. Il est plus urgent que jamais de garantir des régimes alimentaires, des services et des pratiques qui préservent, encouragent et favorisent une bonne nutrition.

Depuis l'an 2000, la proportion des enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance a été réduite d'un tiers (soit 55 millions d'enfants) grâce aux initiatives de la communauté internationale. Ces progrès remarquables montrent qu'un changement positif en faveur de la nutrition est possible, et ce, à grande échelle – mais il reste encore beaucoup à faire.

Le présent document reflète l'objectif stratégique de l'UNICEF, à savoir encourager les gouvernements nationaux et ses partenaires à promouvoir le droit des enfants à la nutrition et à éliminer la malnutrition infantile sous toutes ses formes entre 2020 et 2030. Il appelle de ses vœux l'émergence d'une solution mondiale qui permette de faire face au caractère évolutif de la malnutrition infantile et qui garantisse des régimes alimentaires, des services et des pratiques favorisant une nutrition optimale à toutes les étapes de la vie, tout en pérennisant le développement sensible à la nutrition auprès de tous les enfants, tous les adolescents et toutes les femmes.

UN TRIPLE FARDEAU

En 2020, le fléau de la malnutrition demeure criant, notamment dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, où environ 200 millions d'enfants souffrent d'un retard de croissance ou d'émaciation et près de deux fois plus

connaissent des carences en vitamines et autres micronutriments essentiels. Dans le même temps, le nombre d'enfants en surpoids et obèses continue d'augmenter, notamment au sein des familles, des ménages et des pays les plus pauvres. Conjugués, ces problèmes constituent le triple fardeau de la malnutrition qui pèse sur les enfants du monde entier : sous-nutrition (retard de croissance et émaciation), carences généralisées en micronutriments et prévalence croissante du surpoids et de l'obésité.

De nouvelles dynamiques influencent la situation nutritionnelle des enfants – mondialisation, urbanisation, inégalités, crises environnementales, épidémies sanitaires et urgences humanitaires –, entravant sérieusement la capacité à nourrir de manière durable les enfants d'aujourd'hui et des générations à venir. La pandémie de COVID-19 vient exacerber cette situation déjà préoccupante : 140 millions d'enfants pourraient tomber dans la pauvreté en 2020 et 7 millions d'enfants supplémentaires pourraient souffrir de sous-alimentation.

Alors que nous entamons la dernière décennie avant 2030, les données recueillies par l'UNICEF indiquent qu'au moins un enfant sur trois ne grandit pas normalement pour cause de malnutrition et qu'au moins deux sur trois ne bénéficient pas du régime alimentaire minimum dont ils ont besoin pour pouvoir grandir, se développer et apprendre à leur plein potentiel.

Cette situation porte préjudice non seulement aux enfants, mais aussi à la population dans son ensemble.

**Au moins
1 enfant sur 3
ne grandit pas normalement
pour cause de malnutrition**



**Au moins
1 enfant sur 2
présente des carences
en micronutriments essentiels**



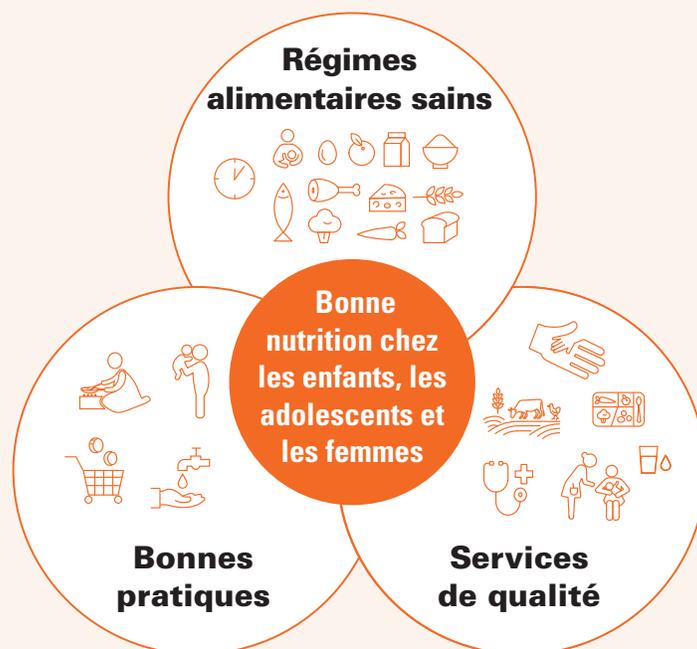
**Au moins
2 enfants sur 3
ne bénéficient pas du régime
alimentaire minimum dont ils ont
besoin pour grandir en bonne santé**



VISION ET OBJECTIF

La **vision** de la Stratégie de l'UNICEF pour la nutrition 2020-2030 est celle d'un « monde où tous les enfants, tous les adolescents et toutes les femmes jouissent de leur droit à la nutrition ». Cette vision s'articule autour de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui reconnaît le droit de tous les enfants à une nutrition adéquate.

L'**objectif** de la Stratégie est de « protéger et promouvoir des régimes alimentaires, des services et des pratiques qui favorisent une nutrition, une croissance et un développement optimaux chez tous les enfants, tous les adolescents et toutes les femmes ». Il s'agit de contribuer à la réalisation de l'objectif du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en vue de garantir aux enfants un accès à des régimes nutritifs et d'éliminer la malnutrition infantile sous toutes ses formes.



La Stratégie appuie quatre **objectifs** nutritionnels en faveur des enfants, des adolescents et des femmes, aussi bien dans un contexte de développement que de crise humanitaire.

- **Objectif 1** : Prévenir la sous-nutrition, les carences en micronutriments et le surpoids durant la petite enfance (c'est-à-dire les cinq premières années de la vie).
- **Objectif 2** : Prévenir la sous-nutrition, les carences en micronutriments et le surpoids durant la phase intermédiaire de l'enfance et l'adolescence (c'est-à-dire entre 5 et 19 ans).
- **Objectif 3** : Prévenir la sous-nutrition, les carences en micronutriments et le surpoids chez les femmes, notamment durant la grossesse et l'allaitement, ainsi que l'insuffisance pondérale à la naissance.
- **Objectif 4** : Veiller à la détection et au traitement précoces de l'émaciation et d'autres formes de malnutrition aiguë potentiellement mortelle durant la petite enfance.

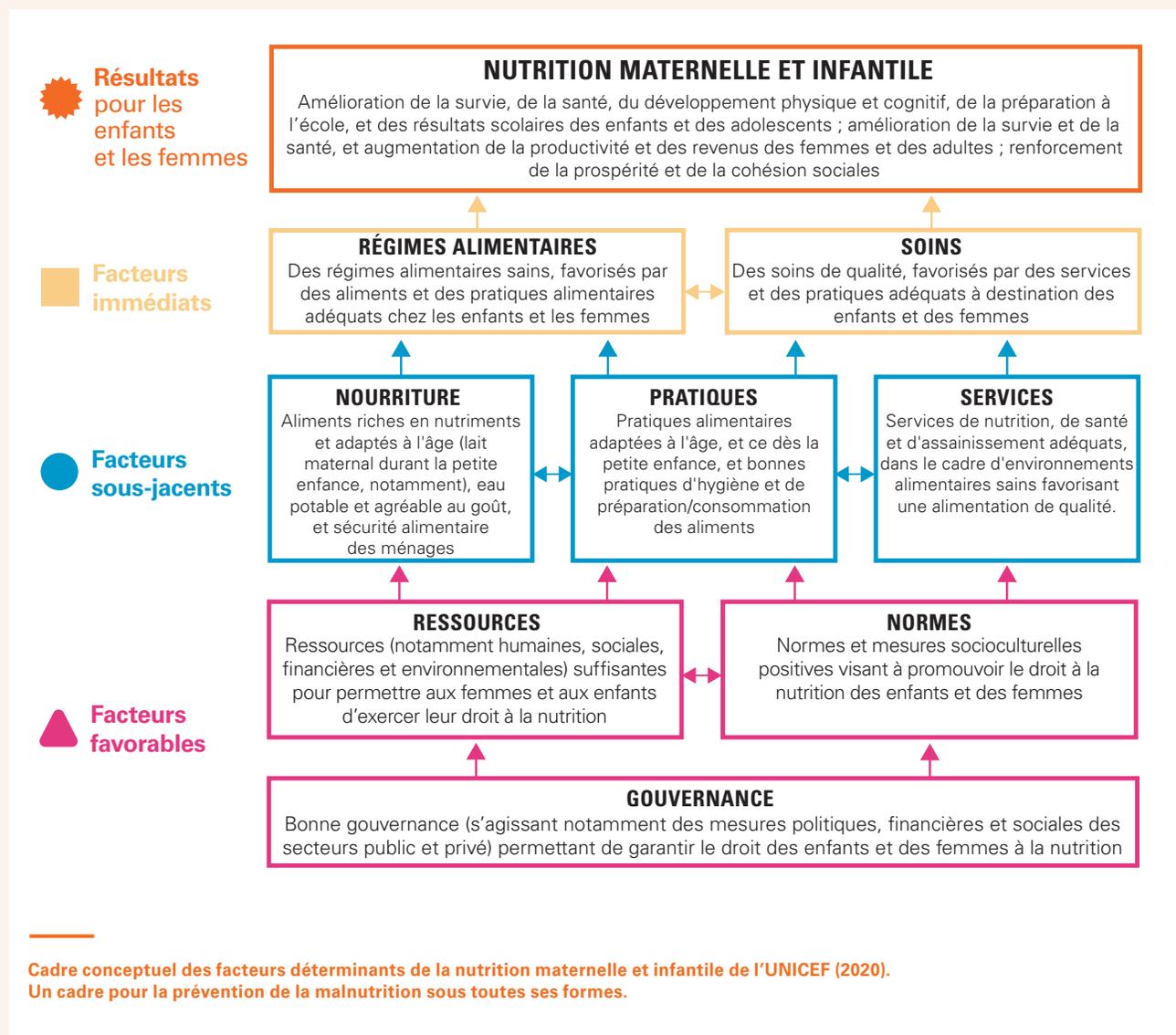
La **vision portée par la Stratégie de l'UNICEF pour la nutrition 2020-2030 est universelle** et s'applique sur un pied d'égalité à tous les enfants, tous les adolescents et toutes les femmes, partout dans le monde. Elle s'appuie sur les orientations, les plans stratégiques et les programmes antérieurs de l'UNICEF, et met en avant son intention de contribuer à la mise en œuvre d'une solution mondiale au défi posé par la malnutrition infantile au cours des dix prochaines années, en collaboration avec les gouvernements et ses partenaires.

La vision, l'objectif et les cibles de l'UNICEF se concrétiseront au moyen de programmes déployés aux niveaux mondial, régional, national et infranational. Six principes universels guident les programmes de l'UNICEF relatifs à la nutrition maternelle et infantile. Ces principes directeurs orientent la conception et la mise en œuvre de programmes basés sur les droits, axés sur l'équité, sensibles au genre, adaptés au contexte, éclairés par des données probantes et centrés sur les systèmes.

CADRE CONCEPTUEL

La Stratégie de l'UNICEF pour la nutrition 2020-2030 présente le Cadre conceptuel des facteurs déterminants de la nutrition maternelle et infantile de l'UNICEF (2020). Ce cadre, qui s'appuie sur les travaux conceptuels antérieurs de l'UNICEF, reconnaît le triple fardeau de la malnutrition. Il met en avant l'importance des régimes alimentaires et des soins, deux facteurs déterminants de la nutrition maternelle et infantile.

En décrivant de manière positive ce qui contribue à une bonne nutrition chez les enfants et les femmes, il apporte une clarté conceptuelle sur les facteurs favorables, sous-jacents et immédiats d'une nutrition adéquate ; leur interdépendance verticale et horizontale ; et les effets positifs découlant d'une nutrition maternelle et infantile améliorée.



DOMAINES DE RÉSULTATS

La vision et les objectifs de la Stratégie se concrétiseront dans le cadre de programmes qui suivent un principe universel :

la prévention passe avant tout, dans tous les contextes ; si cela ne suffit pas, une prise en charge est indispensable. Les programmes de l'UNICEF en faveur de la nutrition visent à prévenir la malnutrition infantile sous toutes ses formes tout au long du cycle de vie. Lorsque les efforts de prévention ne suffisent pas, l'objectif est de garantir une détection et un traitement précoces d'une malnutrition qui menace la vie des enfants, aussi bien dans un contexte de développement que de crise humanitaire. L'UNICEF divise ses programmes en faveur de la nutrition maternelle et infantile en six domaines de résultats :

Domaine de résultats 1 : Nutrition des jeunes enfants : englobe les programmes de l'UNICEF pour la prévention de toutes les formes de malnutrition durant les cinq premières années de la vie, notamment la sous-nutrition (retard de croissance et émaciation), les carences en micronutriments, ainsi que le surpoids et l'obésité. La mission de l'UNICEF consiste ici à faire en sorte que les jeunes enfants de moins de 5 ans bénéficient de régimes alimentaires, de services et de pratiques favorisant une nutrition, une croissance et un développement de la petite enfance optimaux.

L'UNICEF œuvre en faveur de politiques, de stratégies et de programmes visant à protéger et promouvoir les pratiques d'allaitement recommandées dès la naissance avec les nourrissons et les enfants en bas âge ; promouvoir et appuyer le recours à des aliments complémentaires et des pratiques d'alimentation adaptés à leur âge au cours des deux premières années de leur vie ; promouvoir ensuite le recours à des aliments et des pratiques d'alimentation adaptés à des enfants âgés de 3 à 5 ans ; appuyer le recours à des suppléments en micronutriments lorsque les carences en nutriments et micronutriments sont courantes ; et améliorer l'environnement alimentaire des enfants, afin de prévenir toutes les formes de malnutrition durant la petite enfance.

Domaine de résultats 2 : Nutrition durant la phase intermédiaire de l'enfance et l'adolescence : englobe les programmes de l'UNICEF pour la prévention de toutes les formes de malnutrition durant la phase intermédiaire de l'enfance (5-9 ans) et l'adolescence (10-19 ans), notamment les initiatives en milieu scolaire. La mission de l'UNICEF consiste ici à faire en sorte que les enfants d'âge scolaire (phase intermédiaire de l'enfance) et les adolescents bénéficient de régimes alimentaires, de services et de pratiques favorisant une nutrition, une croissance et un développement optimaux.

L'organisation œuvre en faveur de politiques, de stratégies et de programmes visant à : promouvoir l'accès des enfants d'âge scolaire et des adolescents à des régimes nutritifs, sûrs, abordables et durables, notamment aux aliments enrichis ; améliorer l'environnement alimentaire des enfants dans les écoles et au-delà ; encourager le recours à une supplémentation en micronutriments et à un déparasitage préventif lorsque les régimes pauvres en nutriments et les carences en micronutriments sont monnaie courante ; améliorer les connaissances et les compétences en matière de nutrition grâce au programme scolaire ; et promouvoir des régimes alimentaires adaptés et un mode de vie actif au moyen de programmes de communication à grande échelle.

Domaine de résultats 3 : Nutrition maternelle : englobe les programmes de l'UNICEF pour la prévention de la malnutrition durant la grossesse et l'allaitement, deux périodes durant lesquelles les femmes sont vulnérables sur le plan nutritionnel, et pour la prévention d'une insuffisance pondérale à la naissance. La mission de l'UNICEF consiste ici à faire en sorte que les femmes bénéficient de régimes alimentaires, de services et de pratiques favorisant une nutrition optimale durant la grossesse et l'allaitement.

L'organisation œuvre en faveur de politiques et de programmes qui, tout en tenant compte des disparités hommes-femmes, visent à améliorer l'état nutritionnel des femmes avant et durant la grossesse, et pendant l'allaitement ; à prodiguer des soins et un appui nutritionnels aux mères adolescentes et aux autres femmes vulnérables sur le plan nutritionnel ; et à encourager des innovations en vue d'améliorer la couverture et la qualité des programmes de nutrition maternelle. Ces domaines de résultats visent à accélérer les progrès vers la réalisation des cibles mondiales pour la réduction de l'anémie chez les femmes et de l'insuffisance pondérale chez les nouveau-nés, tout en contribuant à la réalisation d'autres objectifs mondiaux en faveur de la nutrition infantile.



Domaine de résultats 4 : Nutrition et soins des enfants souffrant d'émaciation : englobe les programmes de l'UNICEF pour la détection et le traitement précoces de l'émaciation chez les enfants au moyen d'approches cliniques et communautaires, et ce, quel que soit le contexte. La mission de l'UNICEF consiste dès lors à faire en sorte que les enfants bénéficient de services garantissant la détection et le traitement précoces de l'émaciation durant leur plus jeune âge, y compris dans les contextes non humanitaires, où vivent la plupart des enfants souffrant d'émaciation.

L'organisation appuie l'élaboration de protocoles et de stratégies fondés sur des données probantes pour la détection, la prise en charge et le traitement précoces de l'émaciation chez les enfants ; contribue à renforcer les capacités des agents de santé cliniques et communautaires à prodiguer des soins aux enfants souffrant d'émaciation ; soutient l'élargissement et l'amélioration des services de routine destinés aux enfants souffrant d'émaciation, au sein des établissements de santé et de la communauté ; entend intégrer les chaînes d'approvisionnement nutritionnel aux systèmes d'approvisionnement nationaux pour améliorer les soins prodigués aux enfants souffrant d'émaciation ; et encourage et appuie la production rentable et durable d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi.

Domaine de résultats 5 : Nutrition maternelle et infantile dans l'action humanitaire : englobe les programmes déployés par l'UNICEF en situation d'urgence et repose sur ses Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire, ainsi que ceux qu'il a pris en tant qu'organisme chef de file du groupe thématique sur la nutrition (cluster Nutrition). La mission de l'UNICEF consiste ici à faire en sorte que les enfants, les adolescents et les femmes touchés par une crise humanitaire bénéficient de régimes alimentaires, de services et de pratiques qui protègent, encouragent et appuient une bonne nutrition.

L'organisation œuvre en faveur de politiques, de stratégies et de programmes visant à protéger et garantir le droit à la nutrition des enfants et des femmes touchés par une crise humanitaire. Elle entend notamment assurer une coordination et un appui technique efficaces en matière de nutrition dans le cadre des efforts de préparation et de riposte aux situations d'urgence, puis pendant la période de relèvement ; renforcer les systèmes et les capacités à se préparer et répondre aux besoins nutritionnels durant les crises humanitaires ; contribuer à l'amélioration des systèmes d'information sur la nutrition et à la gestion des données nutritionnelles en cas de crise humanitaire ; et appuyer la mise en œuvre d'interventions nutritionnelles essentielles en situation humanitaire.

Domaine de résultats 6 : Partenariats et gouvernance en faveur de la nutrition : englobe les programmes de l'UNICEF visant à consolider l'environnement favorable à la nutrition maternelle et infantile au moyen de partenariats, de données, de connaissances, d'un plaidoyer et d'un financement améliorés, soit les cinq piliers du mandat de gouvernance de l'UNICEF en matière de nutrition. La mission de l'UNICEF consiste ici à améliorer la gouvernance en matière de nutrition maternelle et infantile aux niveaux national, régional et mondial.

L'organisation entend nouer, appuyer et coordonner des partenariats stratégiques au service de la nutrition maternelle et infantile ; renforcer les systèmes de données et d'information ; assurer la production, le partage et la mise à profit des éléments probants et des connaissances ; mener des efforts stratégiques de plaidoyer et de communication ; et mobiliser des ressources et un financement domestique en faveur de la nutrition maternelle et infantile, aussi bien dans un contexte de développement que de crise humanitaire.



Les programmes de pays de l'UNICEF sont-ils censés mettre en œuvre toutes les composantes de la Stratégie pour la nutrition ?

Non. Notons l'un des principes directeurs de la Stratégie de l'UNICEF : une *programmation adaptée au contexte*, éclairée par une analyse de la situation nutritionnelle des enfants et des femmes dans un contexte donné (déterminants, facteurs et logique d'intervention), ainsi que des ressources humaines et financières et des partenariats envisageables. Procéder à la triangulation des besoins, des ressources et des partenariats permet à l'UNICEF d'identifier *les domaines de résultats* et les *priorités programmatiques* de sa Stratégie qui sont les plus adaptés à un contexte donné. La Stratégie garantit la cohérence des programmes nutritionnels de l'UNICEF entre les différents pays, régions et contextes d'intervention.



Situation nutritionnelle des enfants et des femmes



Priorités programmatiques et domaines de résultats pertinents



Programmes nutritionnels adaptés au contexte



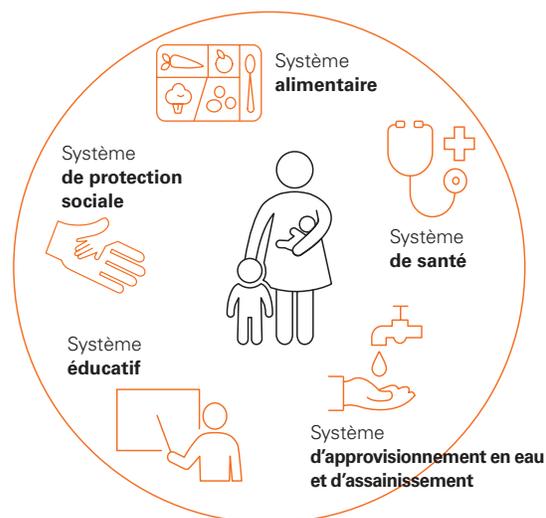
UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE DE LA NUTRITION

En appui aux cibles et objectif de l'UNICEF, la Stratégie appelle de ses vœux une approche systémique de la nutrition. Celle-ci vise à activer les cinq systèmes (**alimentation, santé, eau et assainissement, éducation et protection sociale**) les mieux à même de garantir des régimes nutritifs, des services de nutrition essentiels et des pratiques nutritionnelles positives aux enfants, aux adolescents et aux femmes. L'UNICEF s'efforce de mieux soutenir ces cinq systèmes et de leur assigner une dimension de redevabilité plus affirmée vis-à-vis de la nutrition maternelle et infantile. Pour chaque système, la Stratégie identifie les résultats escomptés et les domaines d'engagement prioritaires.

Collaborer avec le système alimentaire : l'UNICEF coopère avec les systèmes alimentaires afin de protéger, de promouvoir et d'appuyer les régimes alimentaires, les services et les pratiques qui préviennent la malnutrition infantile sous toutes ses formes. L'UNICEF privilégie cinq domaines d'engagement, de plaidoyer et d'appui : 1) intégrer des aliments et des régimes alimentaires adaptés aux enfants dans les directives et les normes nationales ; 2) améliorer les aliments et les régimes alimentaires des enfants dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire ; 3) garantir un environnement alimentaire sain aux enfants à l'aide des politiques du secteur public ; 4) garantir un environnement alimentaire sain dans les endroits où les enfants vivent, apprennent, mangent, jouent et se retrouvent ; et 5) améliorer les pratiques alimentaires et d'alimentation des enfants.

Collaborer avec le système de santé : l'UNICEF coopère avec les systèmes sanitaires afin de protéger, de promouvoir et d'appuyer des régimes alimentaires, des services et des pratiques visant à prévenir et traiter la malnutrition infantile par l'intermédiaire du système de soins de santé primaires. L'UNICEF privilégie cinq domaines d'engagement, de plaidoyer et d'appui : 1) mettre en place des services essentiels afin de prévenir et de traiter la malnutrition ; 2) renforcer les capacités du personnel de santé à fournir des services de nutrition essentiels ; 3) doter les services de nutrition essentiels en produits nutritionnels ; 4) mettre en œuvre des systèmes d'information en matière de nutrition maternelle et infantile ; et 5) mobiliser des ressources financières en faveur de la nutrition maternelle et infantile dans le système de santé.

Collaborer avec le système d'approvisionnement en eau et d'assainissement : l'UNICEF coopère avec les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement afin de protéger, de promouvoir et d'appuyer des régimes alimentaires, des services et des pratiques qui permettent de prévenir la malnutrition infantile sous toutes ses formes. L'UNICEF privilégie cinq domaines d'engagement, de plaidoyer et d'appui : 1) fournir un accès gratuit à de l'eau potable agréable au goût en vue de favoriser des régimes alimentaires sains ; 2) garantir des services et des pratiques d'assainissement sûrs pour une bonne nutrition ; 3) mettre en place des pratiques d'hygiène sûres pour une bonne nutrition ; 4) renforcer les capacités de la main-d'œuvre du secteur de l'eau et l'as-



L'amélioration de la nutrition maternelle et infantile repose sur une approche systémique

sainissement en matière de nutrition ; et 5) favoriser les programmes communautaires synergiques dans les secteurs de la nutrition, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

Collaborer avec le système éducatif : l'UNICEF collabore avec le système éducatif pour protéger, promouvoir et encourager des régimes alimentaires, des services et des pratiques qui permettent de prévenir la malnutrition chez les enfants d'âge scolaire. L'UNICEF privilégie cinq domaines d'engagement, de plaidoyer et d'appui : 1) mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à améliorer la nutrition par le biais des écoles ; 2) faire en sorte que le programme scolaire renforce les connaissances en nutrition et encourage l'activité physique ; 3) dispenser des services de nutrition essentiels par le biais du système scolaire ; 4) garantir un environnement alimentaire sain dans les écoles et alentour ; et 5) mobiliser des ressources financières en faveur de la nutrition dans le système éducatif.

Collaborer avec le système de protection sociale : l'UNICEF coopère avec les systèmes de protection sociale afin de protéger, de promouvoir et d'appuyer des régimes alimentaires, des services et des pratiques qui permettent de prévenir la malnutrition chez les enfants vulnérables. L'UNICEF privilégie cinq domaines d'engagement, de plaidoyer et d'appui : 1) recueillir des données probantes sur la pauvreté, la malnutrition et la protection sociale ; 2) mobiliser un financement public en faveur de la nutrition maternelle et infantile ; 3) mettre en œuvre des politiques sociales en faveur de la nutrition maternelle et infantile ; 4) garantir aux enfants et aux femmes des systèmes de protection sociale qui tiennent compte de la nutrition ; et 5) mettre au point des systèmes de protection sociale réactifs aux chocs en faveur de la nutrition maternelle et infantile.

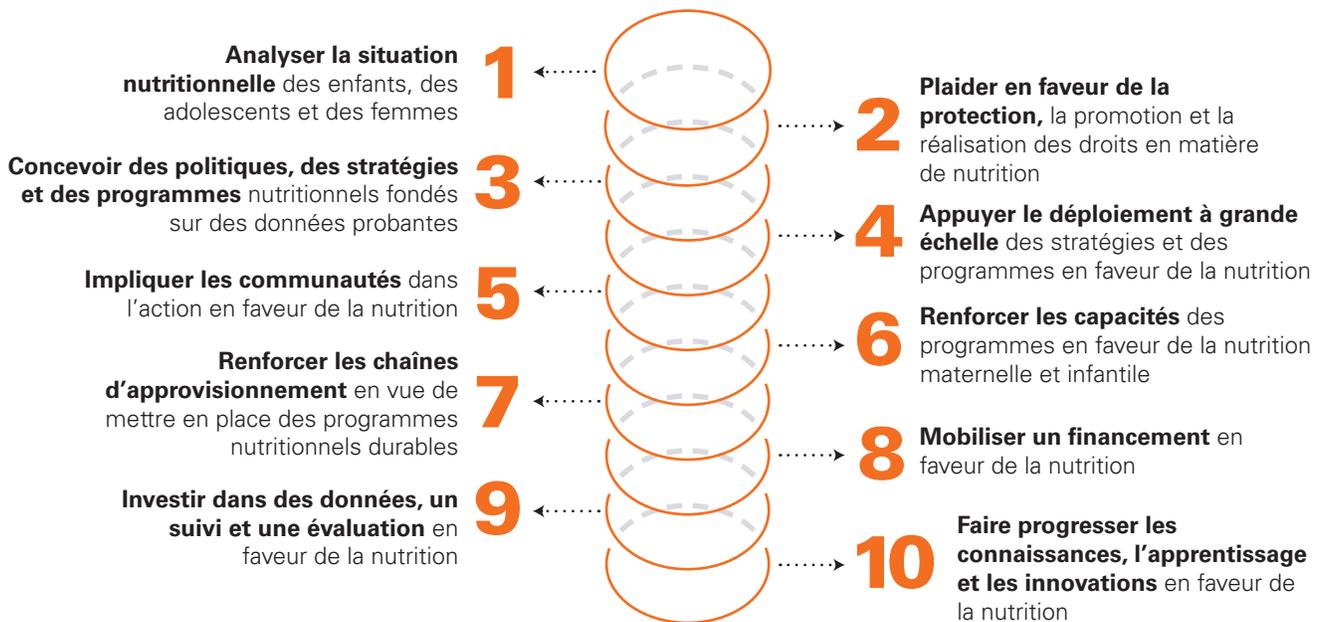
PARTENARIATS, PROGRAMMES ET PERSONNEL

Les partenariats stratégiques sont essentiels au mandat de l'UNICEF ainsi qu'à la mise en œuvre de sa Stratégie. Ils permettent à l'organisation de partager les responsabilités qui lui incombent, et d'optimiser les ressources et les résultats. Dans les pays, les principaux partenaires de l'UNICEF participant à la mise en œuvre de sa Stratégie sont les gouvernements nationaux et infranationaux, car c'est eux qui assument la responsabilité principale de protéger, promouvoir et garantir le droit des enfants à la nutrition.

L'UNICEF noue et appuie également des partenariats multipartites – aux niveaux national, régional et mondial – avec la société civile et les organisations non gouvernementales, les acteurs bilatéraux et multilatéraux, les fondations et les donateurs philanthropiques, les établissements universitaires et les instituts de recherche, le secteur privé et les médias en vue d'accélérer les progrès vers la réalisation des cibles liées à la nutrition du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'UNICEF est un partenaire clé du mouvement

Renforcer la nutrition (Scaling Up Nutrition, SUN), une initiative mondiale rassemblant des gouvernements, des partenaires de la société civile, des organismes des Nations Unies, des partenaires et des donateurs au service du développement, le secteur privé et des entreprises en vue d'appuyer les efforts nationaux déployés pour mettre fin à la malnutrition. Soixante et un pays et quatre États indiens avaient rejoint le mouvement SUN en 2020. La Stratégie 2021–2025 guide cette initiative, dont le Groupe principal est présidé par la Directrice générale de l'UNICEF.

Dans les contextes humanitaires, l'UNICEF a été nommé à la tête du groupe thématique mondial sur la nutrition (cluster mondial Nutrition), qui comprend plus de 45 partenaires et 10 observateurs. Ce cluster vise à protéger et améliorer l'état nutritionnel des populations touchées par une situation d'urgence au moyen d'une intervention coordonnée, prévisible, rapide et efficace à grande échelle.



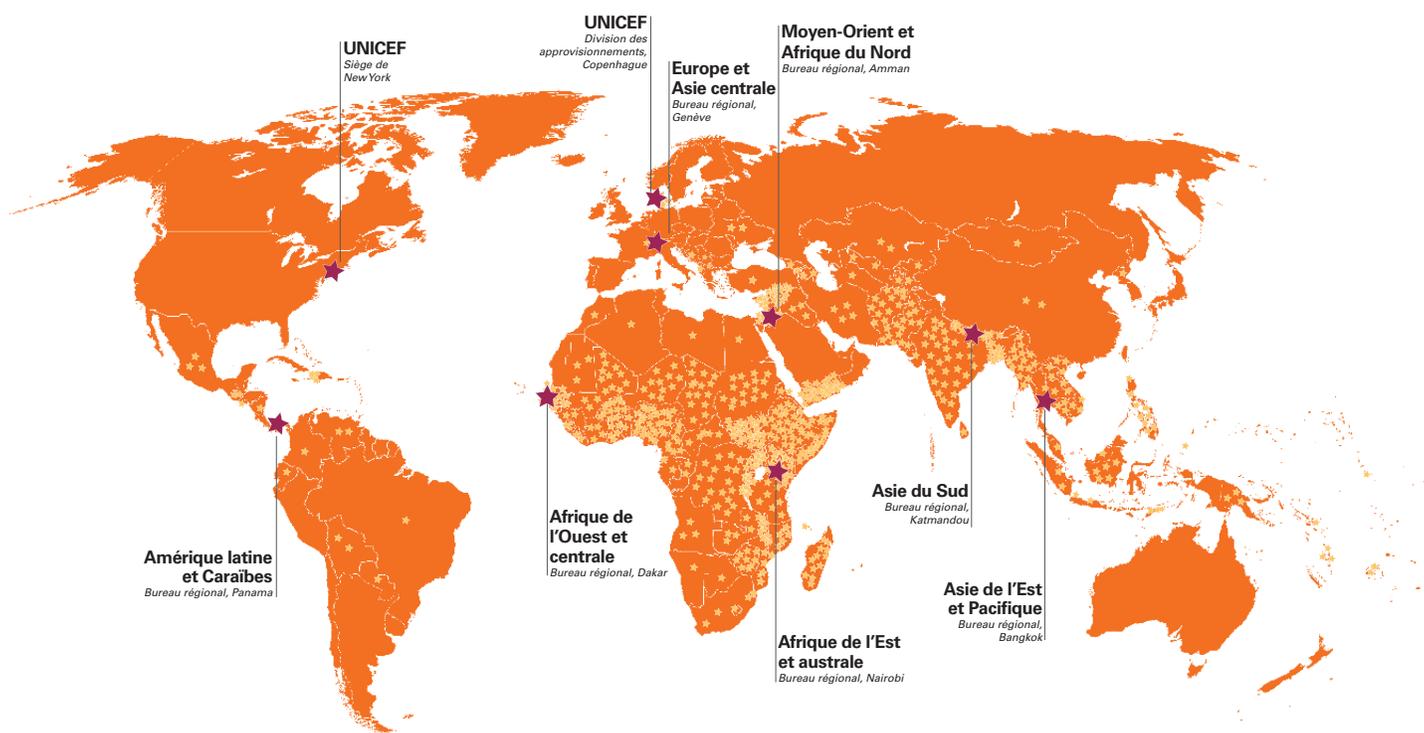
Approches programmatiques visant à améliorer la nutrition maternelle et infantile

En collaboration avec ses partenaires, l'UNICEF s'appuie sur un ensemble stratégique de dix approches programmatiques interdépendantes. Il hiérarchise et adapte ces approches au contexte d'intervention, en concertation avec les gouvernements et ses partenaires, et en tenant compte des besoins existants, ainsi que des ressources disponibles et des partenariats envisageables.

Afin de mener à bien sa Stratégie pour la nutrition 2020-2030, l'UNICEF bénéficie d'effectifs inégalés dans le monde en matière de nutrition. En 2019, son personnel comptait 640 spécialistes de la nutrition et plus de 1 500 consultants chargés de diriger et d'appuyer la conception et la mise en œuvre du plaidoyer, des politiques et des programmes en faveur de la nutrition maternelle et infantile dans des contextes de développement et de crise humanitaire concernant 130 pays, répartis dans sept régions.

Par ailleurs, plus de 3 600 fonctionnaires dirigent et appuient la conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau et l'assainissement, de la protection de l'enfance et des politiques sociales. Grâce à son mandat multisectoriel en faveur des enfants, sa présence affirmée sur le terrain et son rôle en tant que conseiller de confiance auprès des gouvernements nationaux, l'UNICEF est bien placé pour encourager ses partenaires nationaux, régionaux et internationaux à relever le défi posé par la malnutrition infantile.

L'UNICEF continuera à réaffirmer ses engagements institutionnels en faveur de la nutrition maternelle et infantile en s'appuyant sur sa Stratégie 2020-2030. En collaboration avec ses partenaires, il contribuera à accroître le financement en faveur de la nutrition, notamment en coopérant étroitement avec les gouvernements nationaux afin de mobiliser les ressources domestiques nécessaires pour garantir le droit des enfants à la nutrition.



Personnel international de l'UNICEF dans le domaine de la nutrition en 2020

RÉORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La Stratégie de l'UNICEF s'appuie sur ses programmes et orientations clés antérieurs tout en adoptant six changements stratégiques en vue de s'adapter aux aspects évolutifs de la malnutrition infantile et de soutenir ses partenaires et les gouvernements nationaux dans la promotion du droit des enfants à la nutrition :

La lutte contre la malnutrition infantile (sous toutes ses formes) au centre des priorités. La malnutrition, sous toutes ses formes, est une violation du droit des enfants à la nutrition. La Stratégie vise à surmonter le triple fardeau de la malnutrition infantile (sous-nutrition, provoquant retard de croissance et émaciation ; carences en vitamines et autres micronutriments ; et surpoids et obésité), et rejoint ainsi le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui appelle à mettre un terme à la malnutrition sous toutes ses formes.

Une approche holistique, tenant compte de l'ensemble du cycle de vie, à l'égard des programmes de nutrition. La nutrition maternelle et infantile durant les 1 000 premiers jours de la vie (de la conception jusqu'à l'âge de 2 ans) demeure une problématique au cœur des programmes de l'UNICEF, aussi bien dans un contexte de développement que de crise humanitaire. Par ailleurs, la Stratégie appelle à mettre davantage l'accent sur la nutrition durant la phase intermédiaire de l'enfance et l'adolescence, en en faisant un axe d'intervention décisif à même de briser le cycle intergénérationnel de la malnutrition.

Un accent particulier porté sur l'amélioration des régimes alimentaires, des services et des pratiques. L'objectif de la Stratégie est de protéger et promouvoir des régimes alimentaires, des services et des pratiques qui favorisent une nutrition, une croissance et un développement optimaux. Reconnaisant le triple fardeau de la malnutrition, l'UNICEF met en avant l'importance fondamentale des régimes nutritifs, sûrs, abordables et durables, lesquels doivent s'accompagner de services et de pratiques nutritionnels adéquats pour jeter les bases d'une nutrition adaptée chez les enfants, les adolescents et les femmes.

Une approche systémique de la nutrition maternelle et infantile. La Stratégie appelle l'UNICEF à renforcer les capacités et la redevabilité des cinq systèmes fondamentaux (alimentation, santé, eau et assainissement, éducation et protection sociale) afin de garantir des régimes nutritifs, des services de nutrition essentiels et des pratiques nutritionnelles positives aux enfants, aux adolescents et aux femmes. En qualité d'organisme multisectoriel œuvrant en faveur des enfants, l'UNICEF est en mesure de soutenir une approche systémique de la nutrition qui favorise la pérennisation des résultats.

Une attention accrue portée sur l'implication du secteur privé. Les gouvernements nationaux sont les premiers garants du droit des enfants à la nutrition, un principe fondamental que nous ne devons pas perdre de vue. Cependant, le secteur privé a lui aussi un rôle clé à jouer. La Stratégie appelle l'UNICEF à s'engager de manière stratégique auprès des secteurs public et privé pour plaider en faveur de régimes alimentaires, de services et de pratiques garantissant une bonne nutrition à tous les enfants.

Une vision et des programmes universels, applicables à tous les pays. Le droit des enfants à la nutrition est universel, la Stratégie de l'UNICEF pour la nutrition 2020-2030 aussi. D'un point de vue opérationnel, la Stratégie est particulièrement importante pour les pays à revenu faible ou intermédiaire – les plus touchés par le triple fardeau de la malnutrition infantile –, où l'UNICEF a intensifié ses programmes. Cependant, étant donné que le surpoids progresse chez les enfants du monde entier, l'UNICEF intervient davantage dans les pays à revenu élevé par l'intermédiaire de ses bureaux de pays et de ses comités nationaux, en vue de promouvoir des politiques qui défendent le droit de tous les enfants à la nutrition.





PERSPECTIVES D'AVENIR

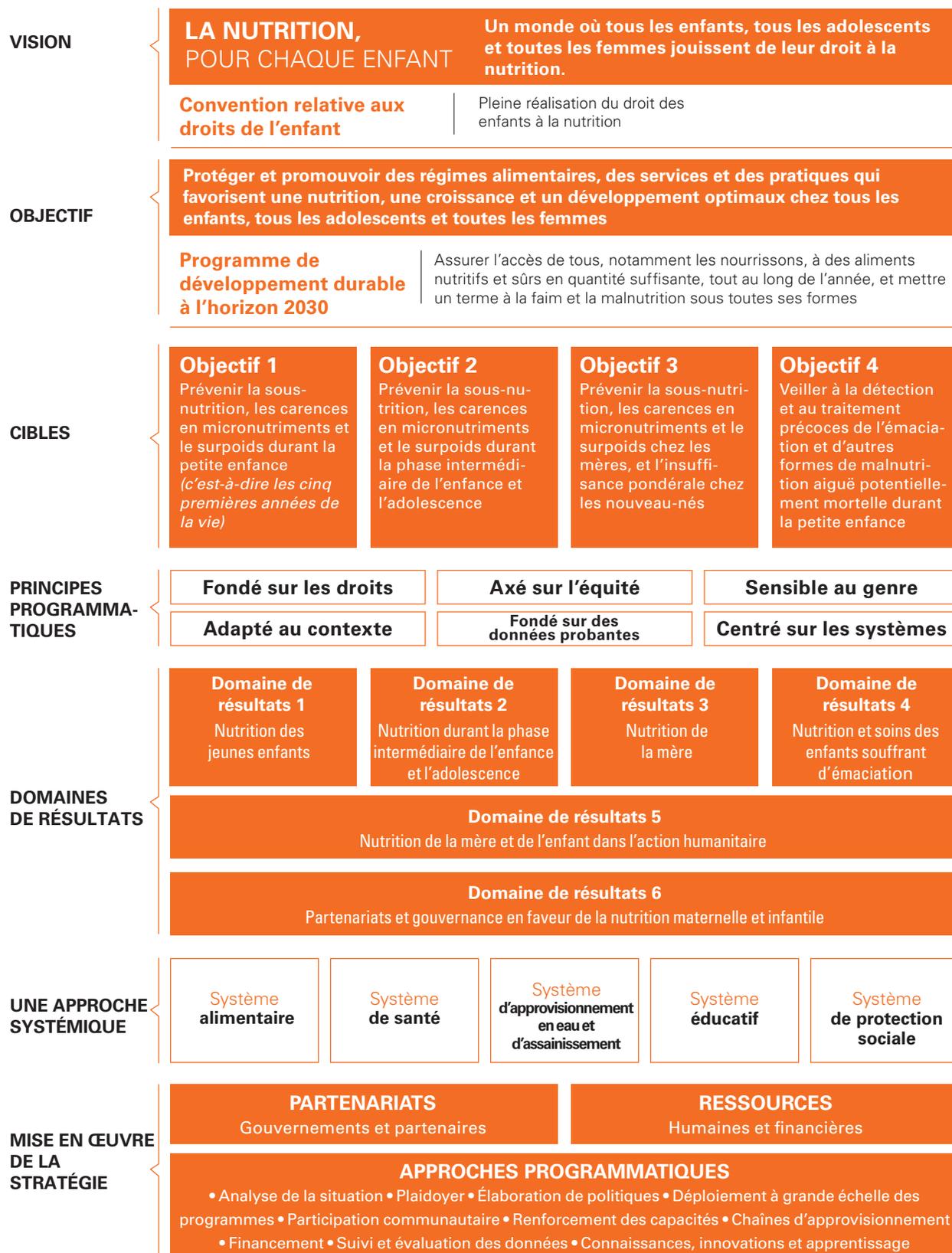
En 2020, la situation nutritionnelle des enfants à travers le monde se caractérisait par un recul significatif du nombre d'enfants sous-alimentés, une tendance qui témoigne d'un changement positif à grande échelle en faveur de la nutrition infantile. Pourtant ces progrès demeurent insuffisants pour atteindre les cibles mondiales consistant à surmonter le triple fardeau de la malnutrition infantile : sous-nutrition (retard de croissance et émaciation) ; carences en micronutriments ; et surpoids et obésité.

Les gouvernements nationaux sont les premiers garants du droit des enfants à la nutrition. Nous ne devons jamais perdre de vue ce principe fondamental. Pourtant, la voie qui ouvre l'accès à tous les enfants, tous les adolescents et toutes les femmes à des régimes nutritifs, des services de nutrition essentiels et des pratiques nutritionnelles posi-

tives passe par la poursuite d'un objectif commun, conjuguée à un engagement et un investissement de la part des gouvernements, de la société, du grand public et des partenaires privés.

L'objectif et les priorités programmatiques définis dans la Stratégie de l'UNICEF pour la nutrition 2020-2030, offrent une précieuse occasion de contribuer à l'élimination de la malnutrition infantile à travers le monde au cours de la dernière décennie avant le cap de 2030. Dès aujourd'hui, avec 2030 en ligne de mire, l'UNICEF se tient prêt à appuyer les gouvernements nationaux et ses partenaires dans la promotion du droit de tous les enfants à la nutrition et l'instauration d'un avenir plus juste et plus équitable pour les enfants et leur famille.

Cadre de la Stratégie de l'UNICEF pour la nutrition 2020–2030



© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Décembre 2020

La reproduction d'une quelconque partie de cette publication est sujette à autorisation. Celle-ci sera accordée gratuitement aux établissements d'enseignement et aux organisations à but non lucratif.

Publié par :

UNICEF

Section de la nutrition, Division des programmes

3 United Nations Plaza

New York, NY 10017, États-Unis

Courriel : nutrition@unicef.org

Site Internet : www.unicef.org

Crédits photo : Couverture : © UNICEF/Eric Pasqualli ; page 2 : © UNICEF/Giacomo

Pirozzi ; page 8 : © UNICEF/UN0343201/Pazos ; page 13 : © UNICEF/Giacomo

Pirozzi ; page 14 : © UNICEF/Giacomo Pirozzi

unicef  | pour chaque enfant